



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

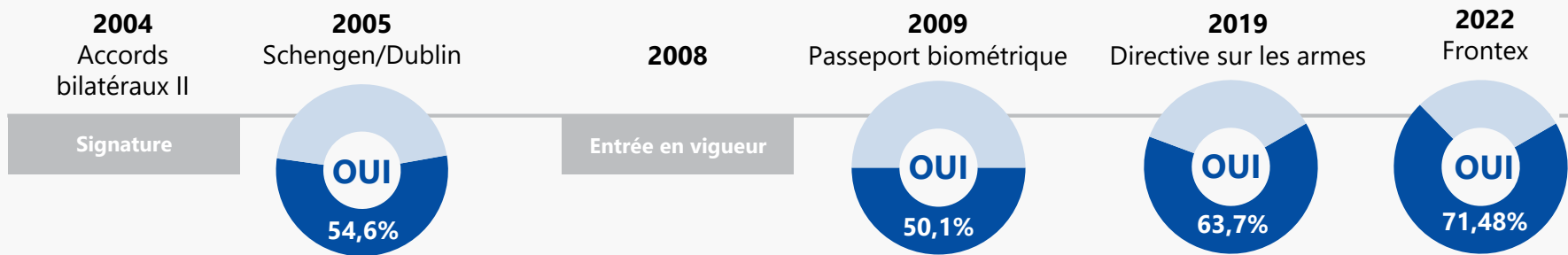
Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Schengen / Dublin

© Adobe Stock

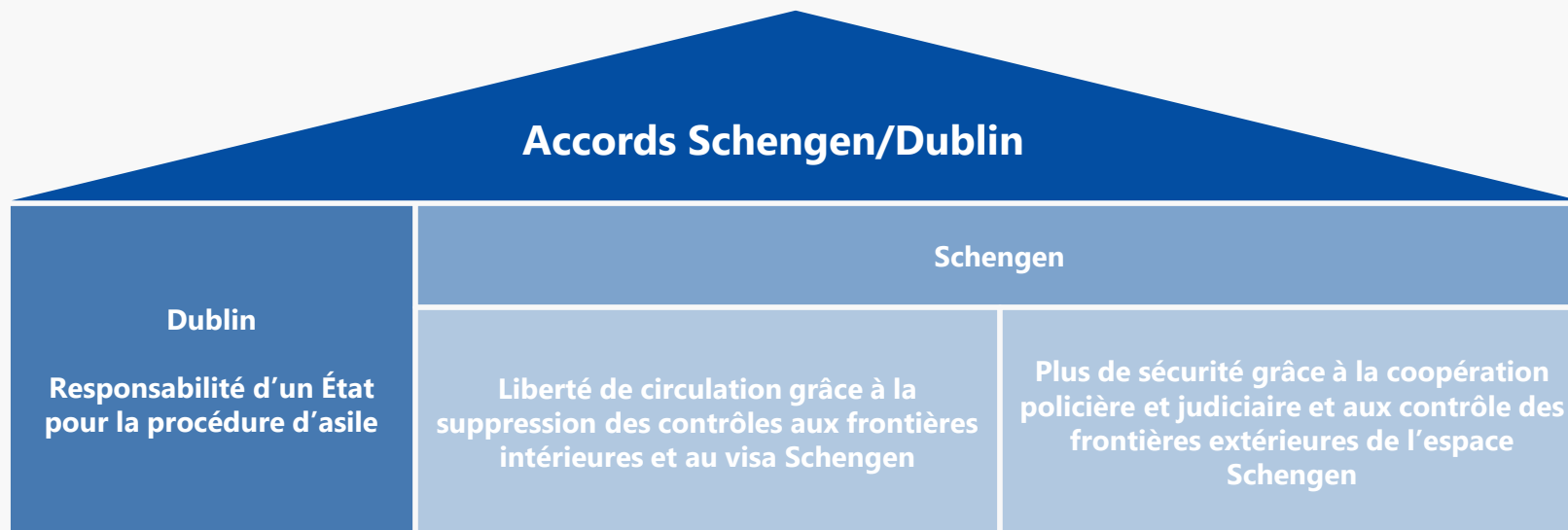


Chronologie et votations importantes









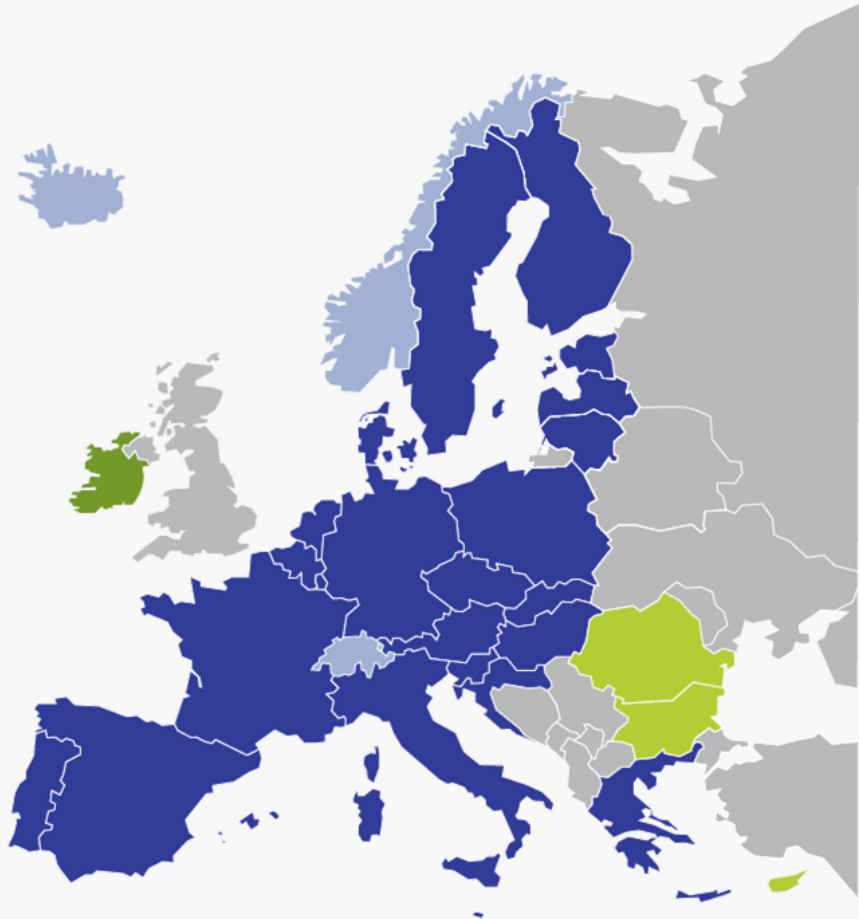
Champ d'application Schengen/Dublin





Schengen

- États membres de Schengen
(statut particulier du Danemark) 
- États associés à Schengen 
- États candidats à Schengen 
- États non membres de Schengen
bénéficiant d'un statut particulier 





Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Dublin

Dublin-Mitgliedstaaten 
Dublin-Assoziierte Staaten 





Schengen



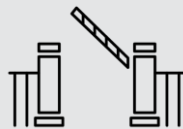
Coopération judiciaire
et policière européenne



Visa uniforme



Échanges de données



Frontières intérieures



Contrôle des frontières
extérieures



Contrôles mobiles



Retour

Principe

Libre circulation dans l'espace
Schengen grâce à la suppression
des contrôles aux frontières
intérieures

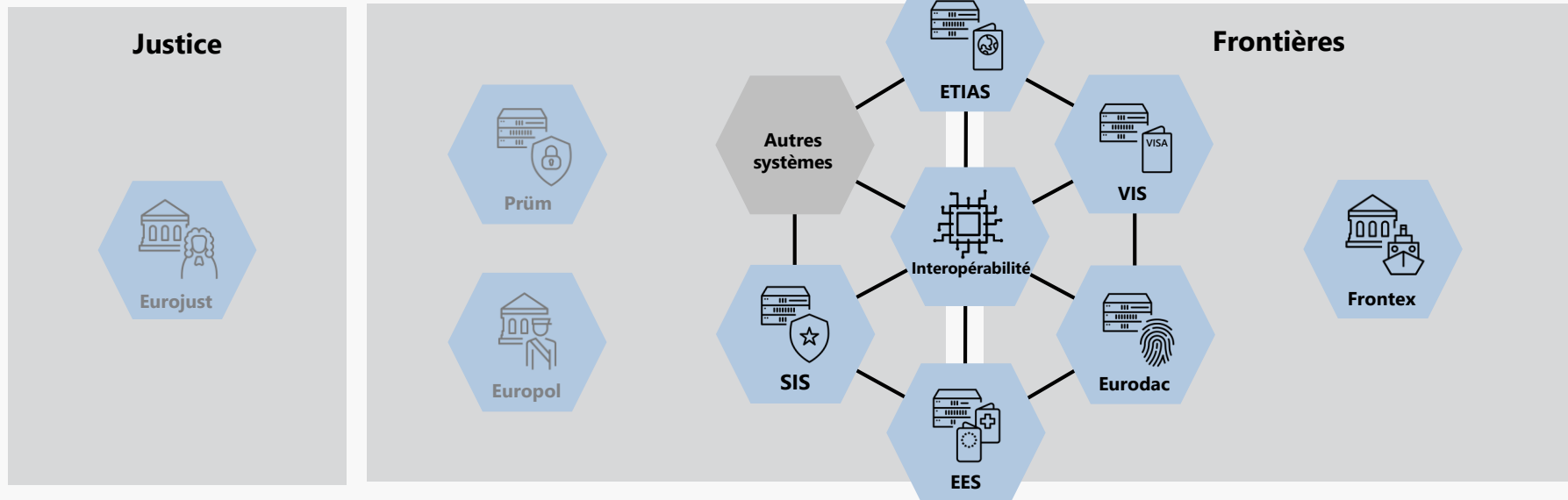
Coopération pour la sécurité
intérieure et contrôle des
frontières extérieures de l'espace
Schengen

Politique commune de visas
pour les séjours de courte durée
de max. 3 mois

**Création d'un espace commun
de liberté, de sécurité et de
justice**



Instruments





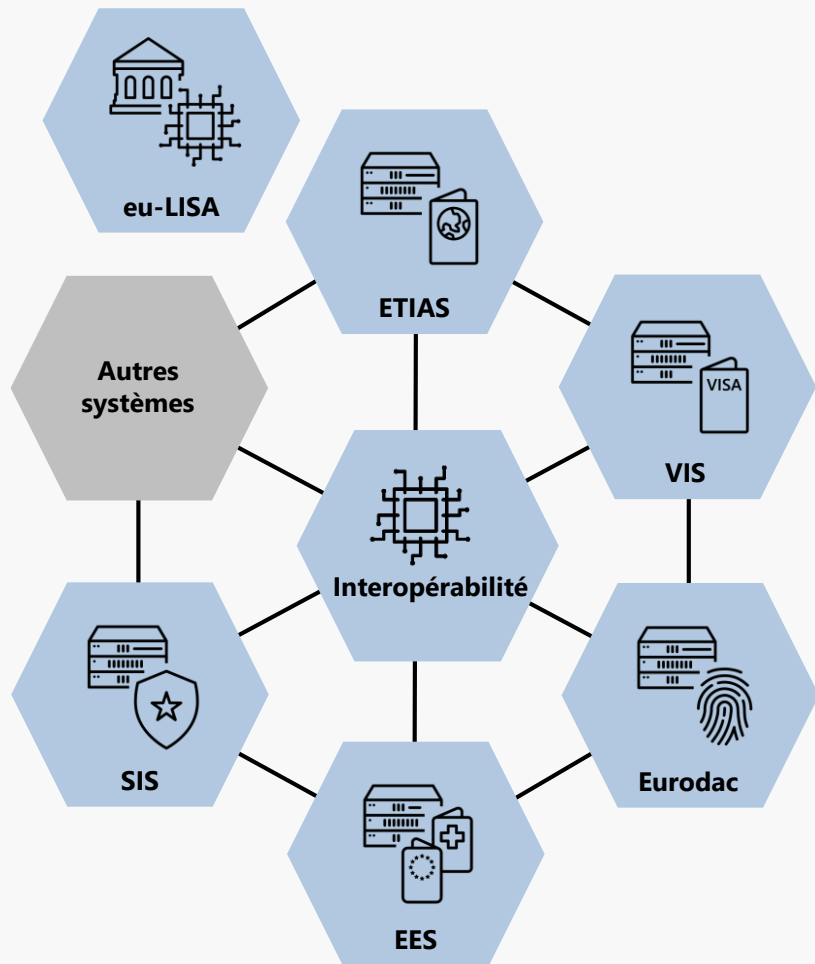
Connectivité numérique

**La complexité des menaces exige
d'interconnecter les systèmes informatiques et
les banques de données**

Échange d'informations facilité et accès à diverses
banques de données, par ex. grâce à un portail de
recherche « européen » central

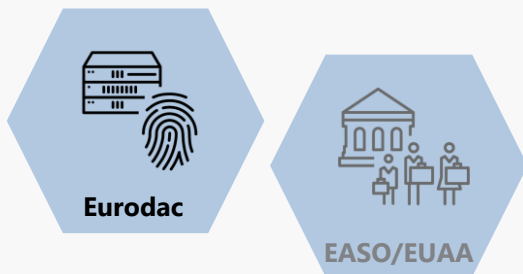
Permet l'utilisation ciblée
des informations disponibles

Demandes automatisées





Dublin



Principe

Responsabilité claire en ce qui
concerne l'examen de la
demande d'asile

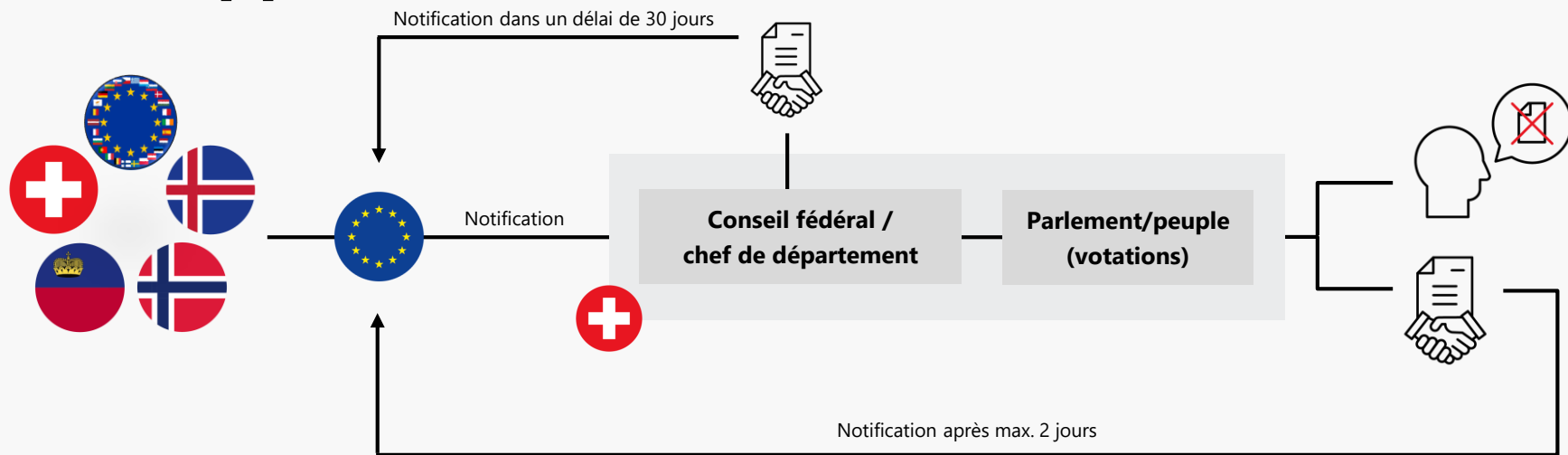
Évite les demandes d'asile
multiples

Assure le traitement de toutes
les demandes d'asile présentées

Politique d'asile coordonnée



Procédure de reprise des nouveaux développements





Développement du droit

Schengen

Obligation de principe de reprendre et de mettre en œuvre les actes juridiques pertinents et

en tant que contrepoids institutionnel **droit de participation à la prise de décisions (pas de droit de codécision formel)**

Participation à la prise de décisions à tous les niveaux, dans le cadre aussi bien d'un groupe de travail technique que du Conseil des ministres de la justice et de l'intérieur

Dublin

Consultation et information des États associés **dans le cadre du comité mixte**



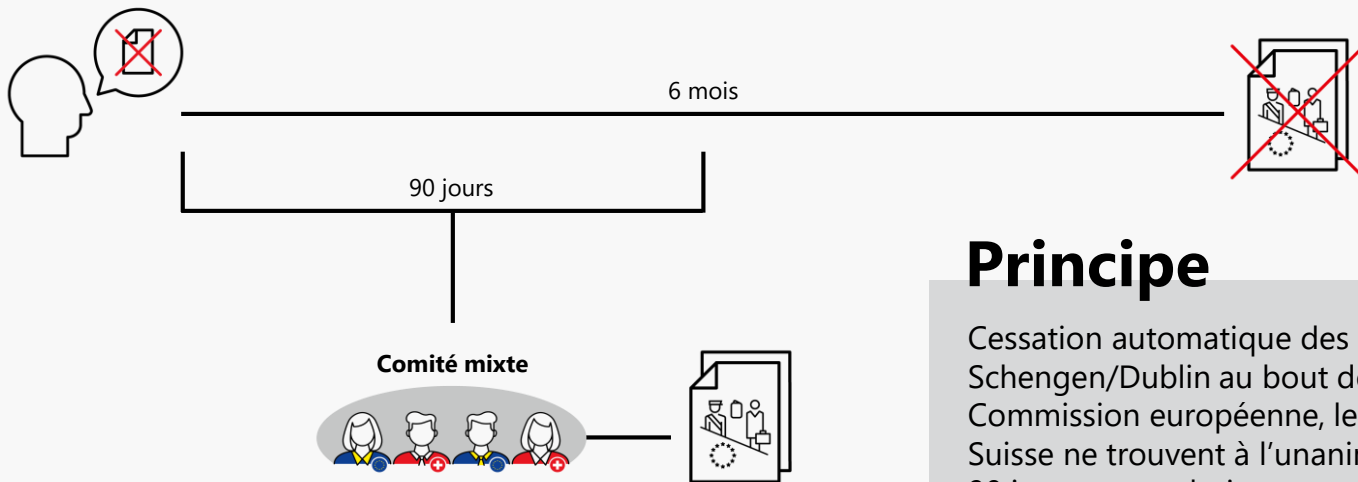
Participation de la Suisse au développement de Frontex

- Reprise du règlement révisé de l'UE relatif à l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex), à laquelle la Suisse participe depuis 2011.
- Le développement de Frontex permet de mieux assister les États membres dans le cadre du contrôle des frontières, d'accroître la sécurité dans l'espace Schengen et de renforcer la protection des droits fondamentaux.
- Le 15 mai 2022, le peuple a accepté, avec 71,5% de votes favorables, la participation de la Suisse au développement de Frontex.





Procédure de cessation des accords



Principe

Cessation automatique des accords Schengen/Dublin au bout de 6 mois, à moins que la Commission européenne, les États membres et la Suisse ne trouvent à l'unanimité, dans un délai de 90 jours, une solution permettant de poursuivre la coopération (moyennant des conditions inconnues).



Importance pour la Suisse

Sécurité

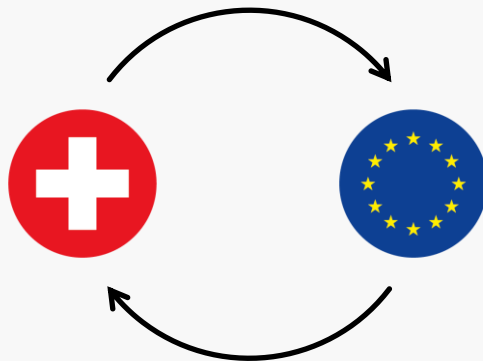
Renforcement de la lutte contre
la criminalité internationale

Env. 300'000 interrogations quotidiennes
du SIS,
19'000 réponses positives par an

Fluidité du trafic transfrontalier

Facilitation des déplacements, moins
d'embouteillages grâce à la suppression
des contrôles systématiques

Env. 2,1 millions de personnes traversent
chaque jour la frontière.



Tourisme et économie

Avantages pour le tourisme grâce
au visa Schengen

Env. 520'000 visas Schengen sont
délivrés par la Suisse chaque jour

Asile

Moins de pression sur la Suisse, car elle
n'est traditionnellement pas un pays de
premier asile

Env. 2,5% de toutes les demandes
d'asile
de l'espace Dublin sont déposées en
Suisse



Importance pour la Suisse

Conséquences d'une non-association à Schengen/Dublin :

- Baisse du PIB comprise entre 1,6 % et 3,7 % d'ici à 2030
- Affaiblissement de la sécurité intérieure, notamment en raison de la perte d'accès à SIS
- Coût en temps et en argent plus important lié au franchissement des frontières (jusqu'à 3,2 milliards CHF/an)
- Coûts supplémentaires dans le domaine de l'asile (jusqu'à 1,3 milliard CHF/an)
- Perte d'attractivité de la Suisse comme destination touristique et place économique et scientifique (baisse de la demande touristique jusqu'à 530 millions CHF/an)



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Département fédéral des
affaires étrangères DFAE

Nous vous remercions de votre attention !

www.dfae.admin.ch/europe

© Adobe Stock